



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE SECONDAIRE DE MIRABEL
25 novembre 2020, 19h00**

Procès-verbal

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Mme Isabelle Viau (vice-présidente) et Mme Nathalie Flamand ouvrent la séance à 19h00.

Liste des présences

NOMS	MEMBRES	PRÉSENCE	ABSENCE
Nathalie Flamand	Directrice	<u>x</u>	
Nadine Beaudry	Directrice adjointe	<u>x</u>	
Éric Brisebois	Parent		<u>x</u>
Nathalie Côté	Parent	<u>x</u>	
Mélanie Primeau	Parent	<u>x</u>	
Jean-François Proulx	Parent	<u>x</u>	
Annick Gagnon	Parent	<u>x</u>	
Patrick Bourcier	Parent	<u>x</u>	
Isabelle Viau	Parent	<u>x</u>	
Sandra Laforest	Parent substitut		<u>x</u>
Marjorie Octave	Parent substitut		<u>x</u>
Isabelle Baril	Enseignante	<u>x</u>	
Tessa Hutton-Laplante	Enseignante		<u>x</u>
Isabelle Marineau	Enseignante		<u>x</u>
Dubois-Duplessis, Sandra	Enseignante	<u>x</u>	
Daniel Bastien	Enseignant	<u>x</u>	
Nancy Savage	Enseignante	<u>x</u>	
Benoit Desrosby	Enseignant	<u>x</u>	
Marie-Josée Tremblay	Technicienne en loisirs	<u>x</u>	
Maëlie Côté	Élève		<u>x</u>
Magalie Lagacé	Élève	<u>x</u>	

2. DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE

Mme Annick Gagnon est désignée secrétaire pour la présente séance.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nathalie Flamand demande :

- D'ajouter à le sous-point « Délégation de pouvoirs, cours d'été » au point Questions diverses.

Mme Isabelle Baril propose l'adoption de l'ordre du jour.

CE-2020-2021-11

4. ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DU 25 NOVEMBRE 2020

Mme Isabelle Baril :

À la page 3, point 8, une erreur d'écriture est soulevée, au deuxième paragraphe : des secondaires 3-4-5, le mot secondaire devrait s'écrire sans « s ».

Mme Nathalie Flamand :

À la page 3, au point 6, le mot secondaire devrait être ajouté, pour que la deuxième phrase du premier paragraphe se lise ainsi : L'ESM est la seule école secondaire du Centre de services scolaire sous sa capacité d'accueil de 870 élèves.

Suivi du point 9 : Malheureusement, nous n'avons pas obtenu la bourse pour l'achat d'Ipad en collaboration avec Desjardins, par contre la direction a procédé à l'achat de 8 Ipad.

M. Desrosby a l'intention de tenter sa chance à nouveau l'an prochain.

Mme Isabelle Baril propose l'adoption du procès-verbal du 25 novembre 2020.

CE-2020-2021-12

5. PAROLE À L'ASSEMBLÉE

Aucune parole à l'assemblée.

6. FORMATION OBLIGATOIRE POUR LES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (PARTAGE)

Suite à l'ajout de nouvelles fiches et de capsules, Mme Viau résume brièvement les sujets ajoutés, soit la terminologie utilisée dans le cadre des séances du conseil d'établissement.

Rien de nouveau n'est appris par l'ajout de ces capsules et de ces fiches.

Ces fiches et capsules ne soulèvent aucune question par les membres du conseil d'établissement.

7. ADOPTION DES MAQUETTES DE COURS 2021-2022

Mme Flamand explique que le nombre de périodes est une recommandation du régime pédagogique et que la direction jouit d'une grande discrétion dans l'élaboration de la maquette.

Habituellement à l'ESM, il s'agit de 4 périodes de 75 minutes sur une période de 10 jours. Pour un total de 40 périodes (...) par cycle.

Mme Flamand donne les explications suivantes par niveau :

Précision : les modifications apportées à la maquette sont surlignés en jaune dans le document.

Secondaire I :

Retrait du profil « Soccer » considérant le nombre d'inscription très faible. Les commentaires émis par les étudiants étaient à l'effet que de jouer au soccer pendant toute l'année scolaire était long. Ils aimaient moins la portion du cours qui procédait dans le gym (hiver).

Secondaire II :

Retrait du profil « Soccer » pour les mêmes motifs qu'énoncés plus haut.

Ajout d'une période de mathématique : un manque principalement dû à la Covid a été constaté par le personnel, de même qu'une baisse des résultats en secondaire III, ce qui justifie l'ajout de la période.

Retrait d'une période d'anglais : Le nombre d'heures de cours étant supérieur aux recommandations (...), les résultats des élèves sont également toujours supérieurs aux attentes et même en regardant les résultats des années antérieures, les élèves ont toujours bien réussis, par conséquent le retrait de cette période ne devrait pas avoir d'impact sur la réussite des élèves.

Secondaire III :

Aucun changement

Secondaire IV et V:

Ajout de l'option « Plein air », en temps normal (hors Covid) les groupes de sec. IV et V sont jumelés ensemble ce qui permet une plus grande variété pour les élèves. En espérant qu'il sera possible d'offrir cette possibilité l'an prochain.

Retrait de l'option « Conditionnement physique » et de l'option « Activités sportives » et création d'une option de 4 périodes combinant le curriculum du « Conditionnement physique » et celui offert dans l'option « Activités sportives », suivant les commentaires obtenus des élèves.

Les modifications ne suscitent aucune question.

L'adoption de la maquette est proposée par Mme Mélanie Primeau.

CE-2020-2021-13

8. PAROLE À LA REPRÉSENTANTE DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Viau informe le conseil que la dernière séance du comité de parents a été annulée faute de sujets à discuter. La prochaine rencontre aura lieu le 1^{er} février 2021.

9. UTILISATION DES MESURES DÉDIÉES 2020-2021

Mme Nathalie Flamand donne les explications suivantes quant aux mesures dédiées et leur utilisation. Tout d'abord, elle explique avoir l'obligation de rendre compte de l'utilisation des mesures dédiées.

Une somme de 22 999 \$ a été reçue dans le cadre de la mesure 15012, *Aide alimentaire*, ce montant servira à s'assurer que tous les élèves ont un repas.

Une somme de 2 855 \$ a été reçue dans le cadre de la mesure 15031, pour la mise en application du plan de lutte contre l'intimidation et la violence, sécurité des élèves. Cette somme a été utilisée pour l'achat de masques. Le montant est déterminé au prorata du nombre d'élèves. Une partie de la somme est également utilisée pour des conférences qui ont été déplacées pour le moment, considérant les restrictions actuelles.

Une somme de 16 191 \$ a été attribuée dans le cadre de la mesure 15103, pour permettre l'achat de manuels scolaires, de livres et romans à la bibliothèque.

Une somme de 22 500 \$ a été reçue dans le cadre de la mesure 15186, pour les sorties scolaires. Actuellement il y a une interdiction de sortie et même de recevoir des gens et/ou intervenants de l'extérieur, par contre, Mme Flamand a été informée que des pièces de théâtre virtuelles étaient offertes.

Une somme de 1 190 \$ a été reçue dans le cadre de la mesure 15200, pour permettre la formation RCR des élèves de secondaire III.

À cause de la Covid, les élèves de secondaire IV n'ont pu être formés, ils devront l'être.

Une somme totale de 65 735 \$ a été remise à la direction de l'école. Mme Flamand a confirmé avoir reçu les sommes et s'est engagé à dépenser le montant reçu.

Si la somme totale n'est pas dépensée en totalité à la fin de l'année, cela s'expliquera par la pénurie de main d'œuvre et/ou la Covid.

Mme Viau demande si les membres ont des commentaires ou des questions. Aucune question ou commentaire.

M. Patrick Bourcier propose l'adoption des mesures dédiées.

CE-2020-2021-14

10. CONSULTATION SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION D'UNE DIRECTION D'ÉCOLE

Mme Viau suggère de reporter le point de consultation au mois de mai.

En effet, cette dernière siège sur le comité des ressources humaines du Centre de services qui a reçu le mandat de procéder à la refonte du document. Le document doit être terminé pour avril. Par conséquent, nous serons consultés à nouveau en mai.

Proposition acceptée à l'unanimité par les membres du conseil.

11. COMITÉ ESM

Mme Marie-Josée Tremblay informe le conseil que 2 élèves du Comité ESM siégeront au conseil et ce, grâce à l'aide de Mme Isabelle Baril.

Il s'agit de :

Mlle Maélie Côté (sec. IV), cette dernière n'est pas présente ce soir puisqu'elle travaille.

Mlle Magalie Lagacé (sec. IV)

Présentation de Mlle Magalie Lagacé. Cette dernière s'est présentée avec beaucoup d'aisance et elle a été complimentée pour sa présentation et sa facilité à s'exprimer.

A) Activités de St-Valentin

- Mme Tremblay demande au conseil la permission de tenir deux jours « Sans uniforme », permettant ainsi aux étudiants d'être habillés en rose, rouge ou blanc. Ces journées se tiendraient les 10 et 11 février 2021.
- Une activité photo se tiendra également pendant ces deux jours permettant ainsi aux élèves d'être pris en photo dans un décor de la St-Valentin et ce, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.
- Il y aura également un « courrier du cœur » pendant ces deux jours, la distribution du courrier sera effectuée par des élèves pendant la 4^e période.
- L'on procédera aussi à la vente de biscuits de la St-Valentin. Pour éviter un gaspillage alimentaire, les biscuits seront vendus 1 \$ de façon symbolique. Les sommes recueillies par la vente seront réinvesties dans les activités étudiantes. Les biscuits seront emballés individuellement avec un logo « St-Valentin » à être convenu avec l'entreprise. La compagnie est « *Sweet Isabelle* », une compagnie régionale. Les biscuits sont au coût de 3\$ chacun pour l'école.
- Il y aura également une activité en partenariat avec le *Café Céramic*. La compagnie peut livrer le matériel, les élèves pourront peindre leur élément de céramique. La compagnie les récupèrera et procédera à la cuisson. Ils les rapporteront à l'école par la suite.
- Il y aura également un midi musique (comme pour Noël) en collaboration avec Mme Wilson et certains élèves. Cette activité a comme objectif de créer un sentiment d'appartenance pour la musique. Le choix de la musique sera en lien avec la St-Valentin, tant quant au choix du style de la musique ou de la langue.

Les membres du conseil donnent leur accord aux activités.

Mme Tremblay fait un suivi quant aux autres activités scolaires. La compétition amicale entre les groupes se poursuit de façon intéressante. En effet, les groupes doivent prendre une photo de groupe. La photo doit être remise au plus tard le 19 février. Il s'agit d'une activité rassembleuse pour la bulle-classe.

B) Vécu scolaire

Mlle Lagacé explique qu'il s'agit d'une année difficile pour tout le monde.

Elle suit les cours de mathématique et de science enrichi, ce qui rend le tout encore plus difficile.

Les cours à distance ce n'est pas simple. Il est difficile de suivre les cours dans le confort de notre chez nous. Les professeurs se donnent à 100 % et font tout ce qu'ils peuvent pour stimuler les élèves et conserver leur intérêt.

Certains offrent même de la récupération le soir. Ce n'est pas parce que nous sommes à la maison que nous n'avons pas de questions.

Elle constate également que la situation est difficile pour les professeurs également.

Elle est fière des élèves. Ils portent bien le masque, tout le monde le porte. Tous les élèves tentent de respecter le plus possible la distanciation sociale.

Elle est convaincue qu'avec le soutien des professeurs, les élèves réussiront leur année.

Mme Nathalie Flamand félicite Mlle Lagacé et la remercie.

CE-2020-2021-15

12. SORTIES ÉDUCATIVES/COURS DE PLEIN AIR

Mme Flamand explique que les activités du cours de Plein air sont les seules activités à l'extérieur de l'école permises avec le hockey.

Mme Sandra Dubois-Duplessis explique les activités à venir. Le cours de plein air est un profil, une concentration et les élèves vont faire des sorties de ski.

Chaque classe voyagera dans son autobus et aura une roulotte pour respecter la bulle-classe.

Les élèves porteront le masque de procédure pendant les descentes, les cours et lorsqu'ils sont en ligne.

Les activités sont déterminées au compte-goutte. Toutes les décisions prises seront transmises au conseil d'établissement, suivant la délégation de pouvoir.

Lors des sorties de ski, il y aura deux groupes en même temps, il y aura deux adultes pour accompagner les groupes

Les membres du CÉ approuvent les sorties.

CE-2020-2021-16

13. SUIVI COVID

Mme Flamand informe les membres qu'il y a eu 5 nouveaux cas de COVID depuis la dernière rencontre. Il y a eu une fermeture de classe supplémentaire.

Depuis le début de l'année il y a eu 11 cas de COVID. Certains élèves n'ont pas manqué l'école puisque leur période d'isolement a coïncidé avec les vacances des Fêtes.

Mme Flamand considère que tout se déroule bien jusqu'à maintenant.

14. QUESTIONS DIVERSES

A) Délégation de pouvoirs pour les cours d'été.

Mme Flamand informe le CÉ que l'École a donné une délégation de pouvoir au Centre de services scolaire quant aux cours d'été. Le Centre de services scolaire est en charge de l'organisation des cours d'été.

Les cours du soir sont maintenant gratuits. L'école participera en offrant les cours de science en cours de soir. Ce service permet aux étudiants d'obtenir leur diplôme.

L'assemblée est en accord avec ces informations.

B) Mme Viau tient à féliciter l'équipe-école pour le bon fonctionnement des rencontres téléphoniques lors de la première communication. Bravo à tous.

Mme Flamand s'en réjouit d'autant que le même système sera utilisé pour le 1^{er} bulletin, les parents vont recevoir toutes les informations nécessaires pour la prise de rendez-vous dans le courriel du 5 février.

C) Mme Viau tient également à féliciter le travail de M. Desrosby en musique. Elle le félicite pour la qualité de la vidéo qui a été transmis. M. Desrosby précise que les enfants travaillent forts. Mme Flamand souligne également le beau travail de l'équipe-école.

D) Mme Sandra Dupuis-Duplessis, mentionne qu'elle fera une demande de soumission pour procéder à l'achat de crampons pour marcher. Une somme (don) de 2 000 \$ a été reçue pour procéder à l'achat de crampons.

Levée de l'assemblée à 19h55.

La prochaine rencontre devait se tenir le 24 février, mais celle-ci a été annulée et la prochaine séance se tiendra le 31 mars 2021.

CE-2020-2021-17

Annick Gagnon, secrétaire